



12 mai 2025

CEPEJ-GT-QUAL(2025)3

**COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)**

Groupe de travail sur la qualité de la justice (CEPEJ-GT-QUAL)

38^{ème} réunion - 27-28 mars 2025
Strasbourg, bâtiment Agora, salle 6

Réunion hybride

RAPPORT DE RÉUNION

1. Introduction

1. Le Groupe de travail sur la qualité de la justice (CEPEJ-GT-QUAL) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a tenu sa 38^{ème} réunion à Strasbourg, les 27 et 28 mars 2025. La réunion est ouverte et présidée par João ARSENIO DE OLIVEIRA (Portugal). L'ordre du jour et la liste des participants sont joints au présent rapport en annexes I et II respectivement.

2. Qualité du débat juridictionnel

2. Wim DAVID (Belgique) présente le projet révisé de lignes directrices sur la qualité du débat juridictionnel (document CEPEJ-GT-QUAL(2025)1rev1), ainsi que les commentaires du Conseil des barreaux européens (CCBE).
3. Les membres du groupe de travail notent que les principes visant à réduire la longueur des écrits de procédure ne sont pas contraires à la pratique des tribunaux internationaux et de certains tribunaux nationaux. Cependant, ils notent que le déséquilibre entre la partie sur les écrits de procédure et le reste du texte devrait être corrigé.
4. Les membres de CEPEJ-GT-QUAL discutent et approuvent les révisions proposées par l'expert en réponse aux commentaires du CCBE qui a fait valoir que des restrictions strictes de la longueur des écrits de procédure pourraient entraver l'efficacité de la défense et nuire à la qualité des arguments juridiques et que, par conséquent, il devrait être envisagé de permettre des dérogations lorsque la complexité de l'affaire le justifie (en

particulier dans les affaires impliquant des domaines complexes du droit, tels que les droits fondamentaux).

5. En outre, ils décident que le titre des lignes directrices devrait clairement faire référence aux affaires civiles et administratives. Les membres chargent l'expert de réviser le projet pour le 7 avril 2025 afin qu'il puisse être communiqué au CCBE pour commentaires finaux dans un délai de deux semaines.

3. Accès à la justice

6. Vivien WHYTE (France) et Helen BURROWS (Royaume-Uni) présentent le projet de structure de checklist pour la promotion de l'accès à la justice (document CEPEJ-GT-QUAL(2025)2rev1).
7. Les membres de CEPEJ-GT-QUAL discutent du document et concluent que le texte est bien structuré et présente une bonne base, notant cependant qu'il devrait clairement indiquer qu'il est conçu comme un outil d'auto-évaluation, qu'il ne devrait pas aller au-delà du champ de l'accès à la justice (l'exécution des décisions judiciaires pourrait ne pas être incluse dans le document) et qu'il serait bénéfique d'inclure plus de bonnes pratiques.
8. Les membres décident que tous leurs commentaires et propositions de révision devraient être fournis au Secrétariat par écrit avant le 11 avril 2025 et qu'une réunion en ligne sur les révisions effectuées par les experts se tiendrait ensuite.

4. Révision de la méthodologie des enquêtes de satisfaction

9. Vincent DELBOS (France) présente le projet de conclusions et de recommandations pour la révision de la méthodologie des enquêtes de satisfaction (document CEPEJ-GT-QUAL(2025)4) préparé en coopération avec Annie KENSEY (France). Son intervention est complétée par un exemple de bonne pratique en Albanie où une application en ligne a été développée, présenté par Laura MUCA (Chargée de projet de la CEPEJ à Tirana).
10. Les membres de CEPEJ-GT-QUAL ont approuvé l'approche proposée consistant à mettre à jour le Manuel sur la conduite d'enquêtes de satisfaction dans les tribunaux et notamment son questionnaire. Si les conclusions de l'étude montrent que le questionnaire reste valable, il pourrait cependant être envisagé de distinguer les éléments essentiels des éléments optionnels en fonction des populations concernées par l'enquête ou du type de litiges.
11. Il a également été convenu de lancer le développement d'un outil en ligne, basé sur le Manuel, qui permettrait de simplifier les modalités d'administration et de réalisation des enquêtes, rendant ainsi possible la réalisation d'enquêtes de satisfaction plus régulières et la collecte d'une grande quantité de données facilement exploitables.

5. Médiation

12. Maria OLIVEIRA (Portugal) présente la note conceptuelle sur la place des enfants dans la médiation civile et familiale (document CEPEJ-GT-QUAL(2025)5).

13. Les membres du CEPEJ-GT-QUAL approuvent la note conceptuelle et chargent Maria OLIVEIRA de développer, en coopération avec un autre expert utilisant spécifiquement la médiation incluant pour les enfants (CIM), un guide qui inclura une définition de la CIM, des exemples de bonnes pratiques ainsi que des recommandations sur les mesures à prendre au niveau national pour promouvoir la CIM. L'aspect numérique et l'utilisation de l'IA dans les procédures devra également être abordé.
14. En outre, les membres proposent de réviser le glossaire de la CEPEJ pour y inclure la définition de la CIM.
15. Jens MOLDENHAUER (CNUE) informe les membres du CEPEJ-GT-QUAL que ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CNUE qui se tiendra en mai 2025 afin d'obtenir les réactions des membres. Il propose également de fournir des noms de praticiens pertinents qui pourraient soutenir le développement du document.
16. Maria OLIVEIRA (Portugal) présente également le Manuel pratique pour les médiateurs qui a été élaboré dans le cadre du projet de coopération en Azerbaïdjan et pourrait servir de base à l'élaboration d'un manuel plus général pour les États membres.
17. Les membres de CEPEJ-GT-QUAL décident qu'il n'est pas nécessaire de développer un tel outil à ce stade, mais suggèrent de publier le manuel pratique sur le site Internet de la CEPEJ à des fins de diffusion.

6. Pilotage de l'outil d'évaluation pour l'opérationnalisation de la Charte éthique européenne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement

18. Ce point est discuté lors de la réunion conjointe entre le CEPEJ-GT-QUAL et le CEPEJ-GT-CYBERJUST ouverte par le Président de la CEPEJ, Francesco DEPASQUALE (Malte).
19. Matthieu QUINIOU (France), expert scientifique et membre du Bureau Consultatif de la CEPEJ sur l'IA (AIAB), présente le rapport sur la phase de pilotage et les propositions d'amélioration de l'outil d'évaluation (document CEPEJ-GT-QUAL(2025)6). Le pilotage a été réalisé pour l'outil d'anonymisation "Open data of judicial decisions" (France), la "textualisation" de la parole au texte (Espagne), GIADA2 - outil d'attribution automatique des procès pénaux (Italie) et Salme - solution pour l'enregistrement audio, la saisie de transcriptions et la génération de procès-verbaux de session (Estonie). Le rapport propose d'apporter deux révisions aux questions 10 et 21 de l'outil d'évaluation¹ et conclut que l'outil pourrait être utilisé à différents stades de développement des systèmes d'IA et pour différents niveaux de risque. Les membres des deux groupes sont également informés que l'AIAB a recommandé d'améliorer l'expérience de l'utilisateur et de rendre l'outil disponible sous une forme dynamique en ligne.

¹ Question 10 : "Le système d'IA est-il susceptible d'apporter un avantage (par exemple, le traitement de données en temps réel lors d'entretiens avec des témoins) à son (ses) utilisateur(s) dans le cadre d'une procédure judiciaire ?"

Question 21 : Le code source est-il contrôlable (*techniquement contrôlable, aucun secret limitant la contrôlabilité, etc.*) Un secret commercial est-il susceptible d'entraver l'auditabilité du système d'IA ?

20. Les deux groupes discutent des résultats et des conclusions du rapport. Ils notent que si l'occasion se présente, il serait bénéfique que l'outil d'évaluation soit testé avec chacune des catégories d'IA judiciaire, en particulier les systèmes d'IA dans les domaines les plus risqués tels que l'aide à la décision, la prédiction de l'issue d'un litige ou la résolution automatisée des conflits. Il est également suggéré d'inviter les systèmes enregistrés dans le Centre de ressources de la CEPEJ sur l'IA et la cyberjustice à répondre à l'outil d'évaluation et de proposer la publication du questionnaire rempli sur le site web de la CEPEJ, en indiquant très clairement que cela ne constitue pas une labellisation du système en question par la CEPEJ.
21. Les membres de CEPEJ-GT-QUAL approuvent les changements aux questions 10 et 21 de l'outil. La plénière de la CEPEJ sera informée lors de sa prochaine réunion (4-5 juin 2025).

7. Traduction et interprétation dans les procédures judiciaires

22. Ce point est également discuté lors de la réunion conjointe entre le CEPEJ-GT-QUAL et le CEPEJ-GT-CYBERJUST.
23. John LAGSTRÖM (Suède) présente l'outil d'interprétation "Digital interpreter" développé par l'administration judiciaire suédoise, qui est une plateforme fournissant des services linguistiques automatisés. L'outil permet la transcription en temps réel pendant les audiences, y compris l'analyse de texte par l'IA, ainsi que la traduction automatisée des transcriptions et la synthèse vocale. Les prochaines étapes incluront l'interprétation pendant les audiences. Le Prof. Mira KADRIC (Autriche) présente les grands principes de l'interprétation dans les contextes juridiques (exactitude et impartialité de l'interprétation pour garantir une communication juste) et l'importance de garantir la qualité (par exemple par la qualification et la certification des interprètes judiciaires).
24. Les membres du CEPEJ-GT-QUAL décident de concentrer le travail sur l'interprétation, et non sur la traduction, lors de l'élaboration des Lignes directrices sur l'interprétation dans les procédures judiciaires et son impact sur la qualité des services judiciaires. Ils notent l'importance de maintenir l'équilibre entre les développements digitaux et le facteur humain. Les lignes directrices incluront un chapitre plus spécifiquement consacré aux développements relatifs à l'utilisation des technologies de l'information et/ou des mécanismes d'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires.
25. En outre, la possibilité de développer un registre européen d'interprètes judiciaires a été discutée, afin de résoudre, dans le cadre d'audiences à distance, les difficultés rencontrées dans de nombreux pays européens pour trouver un interprète pour les procédures judiciaires, en particulier pour les langues les moins répandues.

8. Travail conjoint avec d'autres groupes de travail de la CEPEJ : améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans la magistrature

26. Le Secrétariat présente le mandat du nouveau groupe de travail *ad hoc* sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans la magistrature (CEPEJ-GT-WLB) établi pour collecter des informations sur les pratiques pour assurer l'équilibre entre la sphère

professionnelle et la sphère personnelle et développer un outil sur cette question, qui serait spécifiquement conçu et adapté pour répondre aux besoins de la magistrature. Stergios KOFINIS (Grèce) représente le CEPEJ-GT-QUAL dans ce groupe de travail *ad hoc*. Les membres du groupe sont également informés des résultats de la première réunion qui s'est tenue le 3 avril à Paris et des travaux qui ont suivi (développement et partage avec les réseaux de la CEPEJ d'un questionnaire pour collecter des informations et des bonnes pratiques).

9. Autres questions

27. Les membres de CEPEJ-GT-QUAL mènent un brainstorming sur les sujets possibles à inclure dans le prochain mandat 2026-2027 du CEPEJ-GT-QUAL et décident de fournir leurs propositions sous forme écrite au Secrétariat avant le 11 avril. Les sujets suggérés comprennent : la spécialisation des juridictions ; les relations entre avocats et juges ; le tribunal idéal ; la numérisation de la justice et la qualité de la justice (qui pourrait notamment aborder la question de la fracture numérique et de la magistrature à l'ère numérique) ; les frais de justice ; la publicité des procédures judiciaires ; etc.
28. La prochaine réunion du CEPEJ-GT-QUAL aura lieu du 20 au 22 octobre 2025 à La Valette, Malte. Des discussions plus approfondies sur les futurs sujets de travail seront menées au cours de cette réunion.

Annexe 1
PROJET D'ORDRE DU JOUR

1	Ouverture de la Réunion Adoption de l'ordre du jour
2	Qualité du débat juridictionnel <ul style="list-style-type: none">• Discussion sur le projet de lignes directrices sur la qualité du débat juridictionnel <i>Expert en charge : Wim David (Belgique)</i>
3	Accès à la justice <ul style="list-style-type: none">• Discussion sur le projet de structure de la checklist pour la promotion de l'accès à la justice <i>Experts en charge : Vivien Whyte (France) et Helen Burrows (Royaume-Uni)</i>
4	Révision de la méthodologie des enquêtes de satisfaction <ul style="list-style-type: none">• Discussion sur le projet de conclusions et les recommandations proposées pour la révision de la méthodologie des enquêtes de satisfaction <i>Expert en charge : Vincent Delbos (France)</i>
5	Médiation <ul style="list-style-type: none">• La place des enfants dans la médiation civile et familiale• Manuel pratique pour les médiateurs <i>Expert scientifique responsable : Maria Da Conceição Oliveira (Portugal)</i>
6	Travail conjoint avec d'autres groupes de travail de la CEPEJ sur l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans la magistrature <ul style="list-style-type: none">• Point information
7	Brainstorming en vue du prochain mandat du CEPEJ-GT-QUAL et préparation de la réunion du groupe de travail conjoint à Malte (20-22 octobre 2025) <ul style="list-style-type: none">• Discussion
8	Autres questions Réunion conjointe avec le CEPEJ-GT-CYBERJUST <ul style="list-style-type: none">• Pilotage de l'outil d'évaluation pour l'opérationnalisation de la Charte éthique européenne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement<ul style="list-style-type: none">○ Discussion sur la phase de pilotage et propositions d'amélioration de l'outil d'évaluation

Expert en charge : Matthieu Quiniou (France)

- **Traduction et interprétation dans les procédures judiciaires**

Présentation et discussion avec John Lagström, IT Strategist, IT Department, IT Coordination Unit, National Courts Administration (Suède) et Prof. Mira Kadrić, professeur pour les études d'interprétation et la didactique de la traduction, Centre for Translation Studies, Université de Vienne (Autriche)

- **Discussion sur les futurs travaux communs**

Annexe 2
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS / MEMBRES

Gilles ACCOMANDO, Magistrat, directeur de l'Ecole de formation du barreau de la cour d'appel de Paris, FRANCE

Joao ARSENIO DE OLIVEIRA, Head of Department, International Affairs Department, Directorate-General for Justice Policy - Ministry of Justice, Lisbon, PORTUGAL

Wim DAVID, Juge à la Cour d'appel, Bruxelles, BELGIQUE

Merethe ECKHARDT, Director of Development, The Danish Court Administration, Centre for Law, Training and Communication, Copenhagen, DENMARK

Stergios KOFINIS, Administrative Judge at First Instance Administrative Court of Thessaloniki, GREECE

Cristina LORENZO PEREZ, Advisor on Digital Transformation Affairs of Administration of Justice Ministry of Justice, Madrid, SPAIN

PRESIDENT OF THE CEPEJ / PRESIDENT DE LA CEPEJ

Francesco DEPASQUALE, The Honourable Mr Justice, Superior Courts, Ministry of Justice and Home Affairs, Valetta, MALTA

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Helen BURROW, Lawyer and Justice Reform Practitioner, UNITED-KINGDOM

Mira KADRIC -SCHEIBER, Department for Translation Studies, University of Vienna, AUSTRIA

Maria OLIVEIRA, Lawyer and mediator, PORTUGAL

Matthieu QUINIOU, Maître de conférences (Université Paris 8 Lab Paragraphe), avocat, Paris, France,

Vivien WHYTE, Directeur des services de greffe judiciaires, Tribunal de Strasbourg, FRANCE

INVITED PARTICIPANTS / PARTICIPANTS INVITES

Ion GUZUN, Member of the Superior Council of Magistracy, Chisinau, MOLDOVA

Livia MITROFAN, Member of the Superior Council of Magistracy, Chisinau, MOLDOVA

OBSERVERS / OBSERVATEURS

THE COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE (CCBE) / LE CONSEIL DES BARREAUX EUROPEENS (CCBE)

Stéphanie Alves Schuldt, Senior Legal Advisor, Conseiller juridique senior, Brussels BELGIUM

COUNCIL OF THE NOTARIAT OF THE EUROPEAN UNION (CNUE) / CONSEIL DES NOTARIATS DE L'UNION EUROPEENNE (CNUE)

Jens MOLDENHAUER, Attorney and Notary, Vice President of the Notary Chamber, Kassel, GERMANY

INTERNATIONAL UNION OF BAILIFFS / UNION INTERNATIONALE DES HUISSIERS DE JUSTICE ET OFFICIERS JUDICIAIRES (UIHJ)

Mathieu CHARDON, Officier judiciaire en retraite, France

SECRETARIAT

DGI - Human Rights and Rule of Law, Division for the independence and efficiency of justice / DGI - Droits de l'Homme et Etat de droit, Division pour l'indépendance et l'efficacité de la justice

E-mail: cepej@coe.int

Clémence BOUQUEMONT, Secretary of CEPEJ-GT-QUAL / *Secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL*, Tel: +33 (0)3 90 21 60 83, e-mail: clemence.bouquemont@coe.int

Jovana MATIC, Co-Secretary of CEPEJ-GT-QUAL / *Co-Secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL*, Tel: +33 (0)3 90 21 63 68, e-mail : jovana.matic@coe.int

Leonid ANTOHI, Project Coordinator, Tel: +33(0)3 90 21 49 65, e-mail: leonid.antohi@coe.int

Sandrine LUTZ, CEPEJ assistant / *assistante de la CEPEJ*, Tél : +33 (0)3 88 41 35 54, e-mail : sandrine.lutz@coe.int

Teslima KHIARI, Stagiaire, Auditrice de justice, Ecole nationale de la magistrature, promotion 2023, France

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Corinne MCGEORGE

Marie DELUMEAU

Nicolas GUITTONNEAU